Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-212202840-20260710-2026_07_03-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
CÔTES D'ARMOR

COMMUNE DE SAINT-CONNAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 10 juillet 2026

Nombre de membres : 11 Nombre de présents : 11
L'an deux mil vingt-six, le 10 juillet à 19h00

Les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Mme Christelle SERANDOUR, maire

Présents : SÉRANDOUR Christelle, LOPIN Roger, LE BARS Michel, FLORIMOND Jean-Yves, MENAND Philippe, PICOU Philippe, SERANDOUR Antonia, VIEILLESCAZES Marlène, MÉLOU Marie-Hélène, LE BRIS Lucie, LE JEHAN Iryna,
Absents excusés :

Secrétaire de séance : Jean-Yves FLORIMOND

Date de convocation : 6 juillet 2026 Date d'affichage : 6 juillet 2026

2026-07-03 : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT AUX ELUS

Madame la maire propose à l'assemblée de rembourser les élus pour tous les déplacements qu'ils sont susceptibles de faire dans le cadre de leurs compétences.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité,

- **DECIDE de rembourser les frais de déplacement des élus dans le cadre de leurs missions pour la commune**

Ainsi fait été délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
La Maire,
Christelle SERANDOUR